

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE
COMMUNE DE GINESTAS

N° D2023-05-02

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Département
de l'AUDE

Arrondissement
de NARBONNE

Domaine :
Finances

Objet : Modification
plan de financement
travaux Route de
Mirepeisset

Nbre de conseillers

- en exercice	15
- présents	12
- votants	15
- absents	3
- exclus	0

Convocation en date
du : 10 mai 2023

Affichage en date
du : 17 mai 2023

Publication de la
présente en date
du : 17 mai 2023

**CERTIFIEE
EXECUTOIRE
PAR RECEPTION
SOUS-PREFECTURE
DE NARBONNE LE :**
17 mai 2023

**PAR PUBLICATION
LE : 17 mai 2023**

Séance du Conseil Municipal du 16 mai 2023

Le Conseil Municipal de la commune de Ginestas, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Georges COMBES.

Présents : COMBES Georges, LEDOYEN Anne-Sophie, BLANC Eric, GREGOIRE Annick, CECCHINATO Alain, AGUAS Marie Line, CARDONA Delphine, CRESSEND Laurent, HAMMOUDI Bilal, PRIOLEAU Karine, RANDRIAMANALINA Nalson, ROCHETTE Justin.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : MARTINEZ Christine, TROCHON Marjolaine, VIGNON Lucie

Procurations : MARTINEZ Christine a donné procuration à AGUAS Marie Line, TROCHON Marjolaine a donné procuration à BLANC Eric, VIGNON Lucie a donné procuration à LEDOYEN Anne-Sophie

Secrétaire : AGUAS Marie Line

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° D2023-01-02 du 13 janvier 2023 ainsi les délibérations du 26/09/2022 et du 21/12/2022 relatives au projet d'aménagement de la route de Mirepeisset.

Il précise qu'en raison d'une diminution du montant de la subvention accordée par les services de l'Etat, il convient de modifier le plan de financement relatif aux demandes de subventions de la DETR et du DSIL.

Il rappelle que le montant des travaux de la première tranche s'élève à 716 409,50 euros HT.

Il propose le plan de financement suivant pour la première tranche des travaux :

DETR (20 %)	143 282,00 €
Le Grand Narbonne (24 %)	168 800,00 €
DSIL (20%)	143 282,00 €
Fonds propres (36 %)	261 045,50 €

Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire :

☐ Approuve le plan de financement présenté

Fait et délibéré en séance le jour, le mois et l'an ci-dessus et ont, les membres présents, signés au registre. La convocation registre. La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L.2221-7 du C.G.C.T.

Ginestas, 16 mai 2023
Georges COMBES
Maire

Envoyé en préfecture le 17/05/2023

Reçu en préfecture le 17/05/2023

Publié le



ID : 011-211101647-20230516-D20230502-DE